

1

(N° 77.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 22 JANVIER 1839.

Amendement de M. DONNY, au projet de loi relatif aux bois étrangers.

ARTICLE PREMIER.

Par modification au tarif des douanes, en ce qui concerne les espèces de bois étrangers ci-après désignés, et à partir du 1^{er} avril 1839, les droits d'entrée, etc. (comme au projet).

DONNY.